

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE 2013
SAMEDI 29 MARS 2014 - ESIEE**

Représentants des régions :

REGION	FONCTION	NOM	PRENOM	NOMBRE DE VOIX
ALSACE	1er délégué	MAYER	Albert	20
ALSACE	2ème délégué	SOERENSEN	Daniel	19
ALSACE	3ème déléguée	ALBERTS	Edith	19
58/58				
AQUITAINE	1 ^{ère} déléguée	DUVAL DEPLANNE	Marie	40
AQUITAINE	2ème délégué	VALLAEYS	Philippe	40
AQUITAINE	3ème déléguée	KIANSKY	Sandra	40
120/120				
AUVERGNE	1er délégué	HAMMACHE	Nasser	9
AUVERGNE	2 ^{ème} délégué	LECAUDE	Yves	8
AUVERGNE	3ème délégué	MORENO	Dominique	8
25/25				
BOURGOGNE	1er délégué	GOUARD	Pascal	26
BOURGOGNE	2ème délégué	BONIN	Daniel	25
BOURGOGNE	3ème délégué	FAUDOT	Patrick	25
76/76				
BRETAGNE	1er délégué	ZOUNGRANA	Jean	72
BRETAGNE	2ème délégué	TREGARO	René	72
BRETAGNE	3ème délégué	COMBES	Jean	72 (absent)
144/216				
CENTRE	1er délégué	LEVESQUE	Gildas	25
CENTRE	2ème délégué	EXPOSITO	Daniel	24
CENTRE	3ème délégué	BEAUREPAIRE	Guillaume	24 (absent)
49/73				
CHAMPAGNE ARDENNE	1er délégué	COME	Christophe	19
CHAMPAGNE ARDENNE	2ème délégué	HUBERT	Thierry	18
CHAMPAGNE ARDENNE	3ème délégué	THETIOT	Joël	18
55/55				
CORSE	1er délégué			6 (absent)
0/6				
FRANCHE COMTE	1er délégué	LAMBERT	Alexandre	17
FRANCHE COMTE	2ème déléguée	CASSARD	Eddy	16
FRANCHE COMTE	3ème délégué	LOPES MARQUES	Auguste	16
49/49				

REGION	FONCTION	NOM	PRENOM	NOMBRE DE VOIX
GUADELOUPE	1ère déléguée	ZOU	Sylvie	14
GUADELOUPE	2ème déléguée	BRUMENT	Sandrine	13
27/27				
GUYANE	1er délégué	RUELLE	Boris	24
24/24				
ILE DE FRANCE	1er délégué	VIVIEN	Didier	47
ILE DE FRANCE	2ème délégué	DABLIN	Stéphane	46
ILE DE FRANCE	3ème délégué	CHERY DROUET	Laurent	46
139/139				
LANGUEDOC ROUSSILLON	1er délégué	CARLUER	Yvon	20
LANGUEDOC ROUSSILLON	2ème déléguée	LOUIS	Catherine	20
LANGUEDOC ROUSSILLON	3ème déléguée	SEILER	Françoise	20
60/60				
LIMOUSIN	1er délégué	PAAUW	Thijs	16
LIMOUSIN	2ème délégué	GERVAIS	Valentin	15
LIMOUSIN	3ème délégué			15 (absent)
31/46				
LORRAINE	1er délégué	REBY	Jean-Claude	33
LORRAINE	2ème déléguée	MACHEFER	Isabelle	32
LORRAINE	3ème déléguée	POTIER	Séverine	32
97/97				
MARTINIQUE	1er délégué	EDMOND	Laurent	9
9/9				
MIDI PYRENEES	1er délégué	BENTABERRY	Jean	28
MIDI PYRENEES	2ème déléguée	MENETREY	Isabelle	28
MIDI PYRENEES	3ème délégué	THOMAS	André	28
84/84				
NORD - PAS DE CALAIS	1er délégué	BAYLE	Olivier	25
NORD - PAS DE CALAIS	2ème délégué	DESCHILDRE	Marcel	25
NORD - PAS DE CALAIS	3ème délégué	LALLIOT	Philippe	24
74/74				
NORMANDIE	1er délégué	FLEURIOT	Vincent	42
NORMANDIE	2ème déléguée	AUPERRIN	Nicole	41
NORMANDIE	3ème délégué	URBAN	Alain	41
124/124				
PACA	1er délégué	CARLIER	Bruno	40
PACA	2ème délégué	TARAUFAU	Cyrille	39
PACA	3ème déléguée	TEORE	Gisèle	39
118/118				
PAYS DE LA LOIRE	1er délégué	GIRARD	Emmanuel	49
PAYS DE LA LOIRE	2ème délégué	REBOURS	Martine	49
PAYS DE LA LOIRE	3ème délégué	FRAISSE	Lionel	49 (absent)
98/147				

REGION	FONCTION	NOM	PRENOM	NOMBRE DE VOIX
PICARDIE	1er délégué			2 (absent)
PICARDIE	2ème délégué			2 (absent)
PICARDIE	3ème délégué			1 (absent)
				0/65
POITOU CHARENTES	1er délégué	TESSAUD	Jean-Louis	31
POITOU CHARENTES	2ème délégué	COURTAUD	Guy	30
POITOU CHARENTES	3ème délégué			0 (absent)
				61/91
REUNION	1er délégué			2 (absent)
				0/23
RHONE ALPES	1er délégué	SCHMITT	Claude	41
RHONE ALPES	2ème délégué	DELTOUR	Sylvaine	41
RHONE ALPES	3ème délégué	CAILLEBOTTE	Philippe	41
				123/123
MAYOTTE	1er délégué			8 (absent)
				0/8
NOUVELLE CALEDONIE	1er délégué			1 (absent)
				0/1
NOMBRE TOTAL DE VOIX COLLEGE I				1645/1938

REGION	FONCTION	NOM	PRENOM	NOMBRE DE VOIX
ALSACE	Délégué Collège 2			2 (absent)
NOMBRE TOTAL DE VOIX POUR LA REGION ALSACE				0/2
AQUITAINE	Délégué Collège 2			5 (absent)
NOMBRE TOTAL DE VOIX POUR LA REGION AQUITAINE				0/5
BRETAGNE	Délégué Collège 2			10 (absent)
NOMBRE TOTAL DE VOIX POUR LA REGION BRETAGNE				0/10
CENTRE	Délégué Collège 2			1 (absent)
NOMBRE TOTAL DE VOIX POUR LA REGION CENTRE				0/1
FRANCHE COMTE	Délégué Collège 2			2 (absent)
NOMBRE TOTAL DE VOIX POUR LA REGION FRANCHE COMTE				0/2
GUADELOUPE	Délégué Collège 2			2 (absent)
NOMBRE TOTAL DE VOIX POUR LA REGION GUADELOUPE				0/2
LANGUEDOC ROUSSILLON	Délégué Collège 2			1 (absent)
NOMBRE TOTAL DE VOIX POUR LA REGION LANGUEDOC ROUSSILLON				0/1
MIDI PYRENEES	Délégué Collège 2			5 (absent)
	Délégué Collège 3			1 (absent)
NOMBRE TOTAL DE VOIX POUR LA REGION MIDI PYRENEES				0/6
NORD - PAS DE CALAIS	Délégué Collège 2	BEUGNET	Thierry	2
NOMBRE TOTAL DE VOIX POUR LA REGION NORD - PAS DE CALAIS				2/2

REGION	FONCTION	NOM	REGION	FONCTION
NORMANDIE	Délégué Collège 2			± (absent)
NOMBRE TOTAL DE VOIX POUR LA REGION NORMANDIE				0/1
PACA	Délégué Collège 2			± (absent)
NOMBRE TOTAL DE VOIX POUR LA REGION ALPES PROVENCE				0/3
PAYS DE LA LOIRE	Délégué Collège 2			± (absent)
NOMBRE TOTAL DE VOIX POUR LA REGION PAYS DE LA LOIRE				0/2
PICARDIE	Délégué Collège 2			± (absent)
NOMBRE TOTAL DE VOIX POUR LA REGION PICARDIE				0/2
POITOU CHARENTES	Délégué Collège 2			± (absent)
NOMBRE TOTAL DE VOIX POUR LA REGION POITOU CHARENTES				0/2
RHONE ALPES	Délégué Collège 2			± (absent)
NOMBRE TOTAL DE VOIX POUR LA REGION RHONE ALPES				0/2
NOMBRE TOTAL DE VOIX COLLEGE II et III				2/43
NOMBRE TOTAL DE VOIX COLLEGE I ET II				1647/1981

08h00 à 9h00 : Accueil des participants

**09h00 : Ouverture de l'Assemblée Générale 2013 par Gilbert TROUVE,
Secrétaire Général de la Fédération Française de Canoë Kayak.**

Présentation de l'ordre du jour

Carnet noir:

Ils nous ont quittés : Monsieur Christophe BRUNET adhérent du club Jeune Kayak Parisien, Madame Marie Thérèse DAVAL, Monsieur Evence GRANGER athlète N1 slalom du club Canoë Kayak Club de France, Monsieur Maurice LACOURCELLE Président du Club de Sartrouville, Monsieur Robert SENNELIER.

Une minute de silence est demandée à l'attention des personnes décédées en 2013.

APPROBATION DU COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE 2012

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

I - RAPPORT MORAL DU PRESIDENT FEDERAL ET PRESENTATION DU FILM DU CHAMPIONNAT DU MONDE DE PAU 2017

Bernard Duroure regrette que dans la présentation, il n'y ait pas eu un volet plus important sur l'environnement et le développement durable. Au-delà des sentiers nautiques, il lui semble que cette cause mériterait dans le discours du Président, une place un peu à part et plus développée. En effet, en interne on sait ce qui est fait mais beaucoup de gens ne le savent pas. Par conséquent, comment le faire savoir si on ne l'affiche pas plus précisément dans les présentations.

Le Directeur Technique National en parle dans son rapport mais sous le registre sécurité, ce qui le gêne un peu.

Vincent Hohler répond qu'il s'attendait à cette question. Le faire savoir et communiquer est effectivement nécessaire mais cela doit plus relever des territoires que de l'assemblée générale fédérale.

De la même façon, il n'a pas non plus parlé des travaux des autres commissions : enseignement formation, activités...

Il y a d'autres moments pour échanger sur le patrimoine nautique.

Son discours se veut un discours politique sur le développement des clubs et l'environnement institutionnel.

Bernard Duroure ajoute qu'il ne parle pas du patrimoine nautique mais des statuts de la Fédération qui font référence au développement durable.

Vincent Hohler entend et sera plus précis sur ce point l'année prochaine.

Olivier Bayle souligne qu'au niveau des territoires un accompagnement du siège sera nécessaire concernant l'accès à l'eau. Il évoque en Nord pas de Calais l'arrivée du canal Seine Nord qui va avoir pour conséquence une diminution du nombre de clubs pouvant pratiquer.

Au sujet de la gouvernance partagée évoquée par Vincent Hohler, il souhaite que la réflexion soit différente de celle mise en œuvre pour l'EFCK, avec plus de temps de partage.

Vincent Hohler répond qu'une information sur les conventions avec les régions sera apportée dans l'après-midi.

II - RAPPORT DU DIRECTEUR TECHNIQUE NATIONAL

III - RAPPORT DU SECRETAIRE GENERAL

Bernard Duroure suppose qu'un certain nombre de clubs ont élaboré des projets sans l'outil eDEN ; il serait intéressant de les comptabiliser et les identifier.

Gilbert Trouvé confirme qu'un certain nombre de clubs avaient anticipé le dispositif mais que le siège ne dispose pas d'indicateur ; il serait nécessaire que les CRCK fassent remonter les informations.

Christian Hunaut estime qu'il serait intéressant que la FFCK ait des retours sur l'utilisation des différents outils. Cela permettrait de mesurer pourquoi certains parviennent à les utiliser et ainsi aider ceux qui ne parviennent pas à le faire.

Vincent Hohler fait part en terme d'indicateurs positifs des témoignages de clubs qu'il a rencontrés : ceux-ci mesurent l'importance de disposer d'un projet pour échanger avec les collectivités et pour obtenir des financements (locaux...)

Concernant la politique de titres, il a reçu un courrier d'un Président d'une structure fédérale qui estime que l'appropriation des pass jeunes est une priorité car c'est l'assurance de multiplier par 10 le nombre de titres permanents dans une structure. Dans ce domaine, les CRCK doivent davantage être des relais en direction des clubs.

Jean Zougrana indique que certains clubs ont déjà des projets associatifs ; dans certains départements de Bretagne, 100% des clubs ont un projet. L'échelon le plus pertinent est le département. Un autre indicateur pertinent est la demande de subvention CNDS car pour toute demande, le club doit fournir un projet associatif.

Vincent Hohler fait remarquer que l'adhésion à la démarche de 200 clubs à l'horizon 2016 est essentielle.

Alexandre Lambert fait remarquer qu'un club de sa région a découvert les sentiers nautiques en allant sur le site fédéral. Il ne cache pas lui-même éprouver des difficultés pour expliquer ce concept dans le détail.

Vincent Hohler indique que beaucoup d'outils ont été produits. Il conçoit de ce fait que les présidents de clubs aient des difficultés à s'appropriier les concepts : le siège fédéral est prêt à se déplacer en région pour venir expliquer et communiquer.

Boris Ruelle aimerait savoir si le siège fédéral a de la visibilité sur les labels et si on a pu mesurer par le passé le taux de pénétration dans les clubs.

Vincent Hohler répond que 250 clubs environ s'approprièrent l'un des labels proposés.

Avec la nouvelle labellisation, l'objectif n'est pas que toutes les structures soient labellisées ; il faut que le système « tire vers le haut » afin de faire monter les clubs en puissance.

Maryse Viseur indique que chacun a fait référence à la féminisation mais parmi les CTS référents (page 20 du CKI), il n'y a pas une seule CTS féminine.

Yvon Carlier fait remarquer qu'il s'est interrogé sur la nécessité de refaire un plan de développement avec eDEN pour l'appel à projet EDF alors que son club disposait déjà d'un projet associatif. Comme il souhaitait participer à ce concours, il s'est senti obligé.

Vincent Hohler répond qu'il n'y avait rien d'obligatoire sauf à avoir un projet quel que soit le moyen utilisé.

IV - RAPPORT DU TRESORIER

Bernard Duroure souhaite que dans le budget apparaissent de manière distincte les dépenses liées à la défense de l'environnement.

Par ailleurs il souligne que dans les régions les moyens de trouver des financements vont s'orienter de plus en plus vers les agences parallèles et de moins en moins vers la voie habituelle : CRCK, CDCK, collectivités...

Georges Le Pallec renchérit sur le fait que le découpage analytique actuel ne permet pas de mettre en exergue ce point mais qu'il est envisagé de travailler sur l'analytique afin de mieux « mettre en lumière » les postes en relation avec les intentions politiques.

Il lui semble également important de communiquer sur la dimension environnementale.

Alexandre Lambert souligne que c'est la première fois qu'on parle d'un business modèle. Il s'interroge par ailleurs sur les leviers qui permettraient de diminuer le taux de dépendance.

Georges Le Pallec explique que si on arrive à accroître les titres permanents hors CC+ au même niveau que les CC+, nous doublerons les recettes des titres. Le pari tient sur ce modèle. C'est un réel investissement : on s'inscrit dans une politique tarifaire à bas coût afin de favoriser le développement. Le but est d'augmenter notre notoriété au travers des titres par une politique tarifaire agressive.

Nous sommes très optimistes sur ce pari. C'est un enjeu qui concerne toutes nos structures déconcentrées. Les comités sont parties prenantes de par les quotes parts et les conventionnements à venir.

Philippe Caillebotte regrette que dans la présentation des ressources, il ait été fait abstraction du travail des bénévoles ; il est dommage que cela n'apparaisse pas car cela fait partie des ressources propres. Il explique que dans les dossiers élaborés par les clubs, il est demandé de mettre en valeur le bénévolat. Il l'utilise quant à lui auprès des financeurs pour justifier le fait d'une moindre dépendance.

Vincent Hohler a évoqué le bénévolat au bureau exécutif de la veille ; il ajoute que ce sujet sera abordé par le commissaire aux comptes.

Georges Le Pallec ajoute qu'il n'y a pas de volonté d'écarter le bénévolat ; mais l'objectif principal est de mettre au clair le modèle financier réel qui « tient » notre fonctionnement.

Emmanuel Girard regrette que la carte famille ne représente que 0,4% de l'évolution des licences. Il ne comprend pas pourquoi ces titres ne se développent pas de manière plus importante.

Vincent Hohler estime qu'il y a une part d'inertie concernant le développement de nouveaux produits. Mais il constate également un problème de communication et de volonté pour s'approprier ces nouveaux titres. Il fait part de son étonnement quant à la méconnaissance de la politique de titres dans un certain nombre de clubs qu'il a été amené à rencontrer lors de ses déplacements sur le territoire.

Georges Le Pallec indique en complément que l'on est parti sur un modèle d'entreprise et de pénétration de marché qui tient au démarrage sur un modèle qui pénètre aux alentours de 3,5%. Il ne faut donc pas être pessimiste. Cependant, l'échelon régional doit faire de la pédagogie et expliquer aux clubs.

V - RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Le Commissaire aux Comptes intervient sur la valorisation du bénévolat.

La valorisation est possible à faire mais elle n'a aucun impact sur le résultat ; pour que cela puisse être mis en œuvre, il faut mettre en place toute une procédure administrative de recueil des heures pour amener le budget réel de la Fédération à son vrai montant.

Il a été estimé que cela était très lourd pour une valorisation dont l'effet n'était pas suffisamment significatif au niveau national.

Philippe Caillebotte rebondit en arguant qu'au-delà de la valeur financière, cela permettrait de mettre en avant tout le travail qui est fait.

Daniel Soerensen ajoute que la valorisation pourrait être utilisée dans le cadre de la défiscalisation. Elle permettrait de mettre en avant le travail fourni par les juges et arbitres (heures et déplacements) et leur donner un coup de pouce fiscal. Des clubs et des CRCK le font, le siège fédéral ne pourrait-il le faire également ?

Maryse Viseur indique que les juges sont remboursés par la Fédération ou bien optent pour la défiscalisation s'ils n'ont obtenu aucun remboursement ; chacun peut le faire.

Emmanuel Girard précise, en tant que Président de la commission juges et arbitres, que très peu de juges sont pris en charge par la FFCK ; en termes de temps d'activité consacré, celui-ci est énorme.

VI - PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL 2014

Olivier Bayle signale qu'il a participé à une commission sportive au cours de laquelle il a appris que les tests de sélection course en ligne seraient payants cette année.

Il considère, en tant que gestionnaire lui-même, que l'on doit être vigilant par rapport aux préoccupations budgétaires mais il s'étonne qu'il n'y ait pas d'information sur le guide du haut niveau : aucune participation financière n'étant indiquée.

Il demande que cette disposition ne soit pas appliquée en 2014 et propose de revoir à la fin de l'année ce qui pourrait être fait en 2015.

Philippe Graille indique que la décision a été prise pour toutes les disciplines, à l'issue de la négociation de la convention d'objectifs puisqu'on a eu une réduction sur le sport de haut niveau. Il y a eu des difficultés par le passé pour réduire les budgets sur les collectifs car on faisait supporter le manque à gagner par les personnes qui allaient le plus loin dans les processus de sélection

Il n'y a pas une demande d'effort financier sur ceux qui sont sélectionnés mais sur ceux qui participent aux sélections donc sur un nombre plus important d'athlètes et c'est valable pour toutes les disciplines.

Olivier Bayle fait savoir que ses collègues en commission sportive lui ont dit que pour eux cela ne change rien car les sélections font partie de l'animation nationale.

Enfin il estime difficile d'envisager une gouvernance partagée demain, d'autres relations, de cette manière.

Boris Ruelle interroge sur quoi se fonde la réduction des budgets des actions DOM TOM et pourquoi il semble y avoir une territorialisation des économies.

Vincent Hohler précise qu'une réponse sur ce point est prévue dans l'après-midi.

Maryse Viseur demande s'il n'y a réellement pas d'achat ou bien s'il s'agit d'achats limités concernant le vestiaire. Et est-ce que le marquage est prévu ?

Philippe Graille explique qu'un nouveau prestataire a été trouvé et qu'il y aura bien un marquage des vêtements.

Bernard Duroure fait part de son étonnement quant à la politique agressive de titres. En effet, il suppose compte-tenu de cela qu'une augmentation des ressources liées aux licences est envisagée en 2014. Or dans le projet de budget 2014, on constate que les chiffres de 2013 ont été repris et donc que l'ambition d'accroître les licences n'apparaît pas.

Georges Le Pallec explique que dans la construction du budget prévisionnel, la prudence est de rigueur. En revanche, il espère et croit qu'en 2015, la présentation sera toute autre.

VII - APPEL A PROJET EDF

Liste des clubs conviés à l'Assemblée Générale :

Une somme de 2 000 € est attribuée au club Nautique Aubeois pour l'achat d'un bateau équipé pour le Paracanoë.

Une somme de 2 900€ est attribuée au club Canoe Kayak Uzerche pour l'achat d'un bateau équipé pour le Paracanoë.

Une somme de 2 000 € est attribuée au club Montpellier Eaux Vives pour l'achat de bateaux adaptés à votre projet avec les jeunes malentendants.

Une somme de 1 200 € est attribuée au club Ur Tipula pour l'achat d'un bateau adapté pour le Handikayak.

Une somme de 2 900 € est attribuée au club Kayak Le Pradet pour l'achat de matériel adapté aux non-voyants.

Une somme de 2 000 € est attribuée au club Golbey Epinal St Nabord pour la traduction du site Internet en langage des signes.

VIII – LANCEMENT DE LA NOUVELLE IDENTITE VISUELLE

IX – PRESENTATION DE LA POLITIQUE TARIFAIRE

Yvon Carluier ne comprend pas la quote part sur les pagaies couleurs.

Georges Le Pallec indique qu'il n'y a pas de quote part sur ce dispositif.

Jean Zoungrana s'interroge sur le fait qu'un tarif plein est appliqué en septembre comme en janvier sans prorata pour les premières affiliations.

Gilbert Trouvé répond que ce fonctionnement n'a jamais été modifié.

Vincent Hohler précise que pour une première affiliation, la cotisation fédérale est réduite de 50%.

Cela peut décaler des intentions mais la politique d'adhésion s'inscrit dans la durée.

Jean Zoungrana estime que cette réduction est moins intéressante que l'application d'un prorata.

X – VOTE DES RAPPORTS, DES BUDGETS, DE L'AFFECTATION DU RESULTAT EN REPORT A NOUVEAU

VOTE SUR LE RAPPORT DU PRESIDENT

Nb de voix total :	1981	Majorité :	810,5
Nb de voix remises :	1647		
Votants :	1619		
Blancs/Nuls :	0		
Suffrages Exprimés :	1619		
NPPV :	28		

Bulletins	Total
OUI	1349
NULS/BLANC	0
NON	270

VOTE SUR LE RAPPORT DU TRESORIER / REPORT A NOUVEAU

Nb de voix total :	1981	Majorité :	787
nb de voix remises :	1647		
Votants :	1619		
Blancs/Nuls :	47		
Suffrages Exprimés :	1572		
NPPV :	28		

bulletins	total
OUI	1512
NULS/BLANC	47
NON	60

VOTE SUR LE BUDGET PREVISIONNEL 2014

Nb de voix total :	1981	Majorité :	780,5
Nb de voix remises :	1647		
Votants :	1619		
Blancs/Nuls :	60		
Suffrages Exprimés :	1559		

bulletins	total
OUI	1288
NULS/BLANC	60
NON	271

XI – PRESENTATION DES CANDIDATS ET VOTE POUR POURVOIR LES POSTES VACANTS AU CONSEIL FEDERAL

ELECTION DU CONSEIL FEDERAL - Collège 1		1er tour	
Nb de voix total :	1938	Majorité :	799,5
Nb de voix remises :	1645		
Votants :	1645		
Blancs/Nuls :	48	Elu	
Suffrages Exprimés :	1597	Elu	

bulletins	total	%
Bâbak AMIR-TAHMASSEB	1419	86,26 %
Nasser HAMMACHE	631	38,36 %
Alexandre LAMBERT	937	56,96 %

XII – RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL FEDERAL

Olivier Bayle intervient par rapport à la réunion du 16 février 2014 qui a été évoquée par Vincent Blanchet et dont le compte-rendu n'est pas paru.

Vincent Blanchet précise qu'il sera transmis dans les meilleurs délais.

XIII – REPONSE AUX QUESTIONS ECRITES, DEBAT SUR LES MOTIONS, ET VOTE DES MOTIONS

Région : GUYANE

Nom/Prénom : CLAUDOT Laurent

Qualité : Président du Comité Régional Guyane

QUESTION :

1°) Quelles sont les actions en cours pour améliorer l'outil extranet qui nous laisse dubitatif EN PARTICULIER LES EXTRACTIONS DE DONNEES ?

Vincent Hohler répond que la Fédération essaiera tant que faire se peut d'améliorer les extractions et qu'il ne faut pas hésiter à faire des retours précis sur les extractions pour lesquelles des difficultés existent.

Boris Ruelle donne un exemple concernant l'élaboration d'une liste des cadres habilités pagaias couleurs dans une région. Actuellement il n'y a pas d'extraction disponible et il est donc nécessaire d'analyser les fiches individuelles de chaque adhérent concerné.

C'est identique pour connaître la liste des titulaires d'une pagaie verte ou bleue.

Il faut aller au niveau de l'adhérent ou « épilucher » les diplômes.

Vincent Hohler prend acte de ces remarques et insiste sur la nécessité de bien faire remonter les besoins qui seront étudiés par les services.

Région : GUYANE

Nom/Prénom : CLAUDOT Laurent

Qualité : Président du Comité Régional Guyane

QUESTION :

2°) Malgré des efforts certains (dans le HN en particulier), du fait de la distance, le fonctionnement de la FFCK vis à vis des DOM reste une côte mal taillée, pour exemple :

- les réunions ne sont pas possibles par visioconférence alors que les déplacements sont pour nous très coûteux et consommateurs en temps pour nos quelques bénévoles,
- une concertation suivie spécifique DOM au HN serait utile (évolution PESOM, SMR, pool commun sur les chps de France, etc.)
- la part départementale servant notamment au financement des actions de formation n'est pas reversée alors que nous assurons cette fonction,
- d'autant plus que, dans le cas Guyane, le soutien de la FFCK à l'emploi du CTRF pourrait disparaître l'an prochain ;

Est-il envisageable de faire évoluer la situation ?

Georges Le Pallec est favorable à une étude pour mesurer la possibilité et l'intérêt de mettre en œuvre un système de visio conférence en appréhendant le problème de réseau, d'équipement, de débit, de coût...

Boris Ruelle indique que dans un premier temps on pourrait envisager de communiquer à distance sans interagir directement. Par ailleurs des moyens peuvent être accessibles via les collectivités locales de Guyane qui sont déjà équipées.

Les ressources allouées vont diminuer donc il est nécessaire de mettre en place des évolutions pour optimiser la communication avec les régions distantes.

Il faut donc étudier la rentabilité économique : voyages ou investissement sur du matériel de communication à distance

Georges Le Pallec propose de regarder ce que l'on peut faire ; il souligne néanmoins que la présence à l'assemblée générale est une bonne opportunité pour traiter un certain nombre de dossiers.

Sur le deuxième point Georges Le Pallec précise que la part départementale des quotes parts n'est pas reversée car il n'existe pas de CDCK en Guyane.

Boris Ruelle regrette qu'il n'y ait pas de perception de la part départementale par le CRCK, alors qu'il assure les missions dévolues au CDCK qui n'existe pas institutionnellement.

Georges Le Pallec explique que c'est sur l'identification d'une structure que la quote part est reversée ; il n'y a pas de cumul.

Il serait nécessaire d'effectuer un développement pour modifier ce principe.

Ce serait significatif si on notait un accroissement du nombre de licences.

La dotation qui prévalait jusqu'à présent est suspendue mais elle n'est pas ciblée sur le cadre. En effet, dans le cadre de la rénovation de la gouvernance, des conventions entre le siège et les CRCK vont être élaborées. Il faut profiter de l'assemblée générale pour discuter sur différents points et pour travailler ensemble sur des pistes de développement.

Philippe Caillebotte demande ce que représente la quote part de la Guyane.

Vincent Hohler indique que la quote part s'élève à 300 € et qu'en effet la FFCK n'est pas à 300 euros près mais qu'il s'agit d'une question de principe. Comme évoqué, il propose à la Guyane de discuter, d'échanger pour voir ce qu'il est possible de faire ensemble au travers d'une convention.

Philippe Caillebotte estime que pour les DOM, il y a une double peine ; comme il y a un seul comité, il ne serait pas offensé qu'il y ait un double reversement

Vincent Hohler précise que l'Etat prend en compte l'éloignement ; il faut tout prendre en compte pour apporter une réponse qui intègre l'ensemble des paramètres.

Boris Ruelle répond qu'il passe peut-être à côté de certains mécanismes financiers qu'il ignore et qu'ils sont bien entendu ouverts à la discussion.

Vincent Hohler précise en effet qu'une dotation forfaitaire de 1500 euros est attribuée à la Guyane pour les déplacements aux réunions statutaires.

Région : LORRAINE

Nom/Prénom : REBY Jean-Claude

Qualité : Président du Comité Régional Lorraine

QUESTION :

1°) Dans trois mois et demi va avoir lieu le National Jeune.

Reste-on sur le format actuel ?

Sinon il est grand temps de nous informer sur le prochain règlement et peut-être trop tard

Patrick Berard répond que cela permet d'anticiper sur la communication. Au niveau de la philosophie générale, cela reste identique.

La Fédération a souhaité rationaliser les moyens humains et la gestion.

Le format des épreuves a évolué afin de faciliter la logistique des régions et d'amplifier la lisibilité des épreuves qui se rapprochent des disciplines traditionnelles avec les mêmes objectifs : habilité, équilibre,

Constitution de l'équipe régionale : 3 filles et 3 garçons + 1 jeune officiel

Possibilité de 2 équipes par région

4 épreuves : slalom en kayak et canoë – descente – kayak polo adapté – course d'orientation

L'information a été donnée en décembre 2013 lors du colloque des CTS.

En janvier 2014, ce sujet a été évoqué en Direction sportive. En février et mars 2014, des réunions avec les CTS de référence ont été organisées.

Jean-Claude Reby informe que les nouveaux règlements ont déjà été transmis avec un bulletin d'inscription à retourner avant le 30 avril 2014 ; or, tant que la sélection n'est pas terminée en région, il n'est pas possible de transmettre les fiches d'inscription par équipe.

Vincent Hohler pense que pour le 30 avril, il s'agit d'une intention de participer.

Jean-Claude Reby insiste sur le fait que les régions ne savent pas si elles engagent une ou deux équipes.

Patrick Berard a pris bonne note et va se renseigner.

Région : LORRAINE

Nom/Prénom : REBY Jean-Claude

Qualité : Président du Comité Régional Lorraine

QUESTION :

2°) Est-il possible d'avoir le calendrier national que lorsqu'il est définitivement « bouclé ».

Pour 2014 on a vécu un véritable « festival » de dates qui ont changé.

A ne pas renouveler.

Au niveau régional ce n'est plus vivable.

Patrick Berard constate que le problème des calendriers revient régulièrement mais qu'il faut bien intégrer le fait que la FFCK est tributaire de différents partenaires, ce qui crée des difficultés.

En plus cette année, toutes les commissions ont revu leurs règlements.

En 2014, la Fédération a du faire face à de nombreux changements sur les calendriers internationaux car la procédure est différente ; c'est l'organisateur qui fixe la date.

Pour 2015 : le pré calendrier a été validé par le BEX le 28 mars 2014 ; il faut être plus réactif en amont pour valider le pré calendrier mais néanmoins on restera toujours tributaire des instances internationales que sont l'ECA et l'ICF.

L'objectif est la validation du calendrier 2015 en juin 2014.

Région : LORRAINE

Nom/Prénom : REBY Jean-Claude

Qualité : Président du Comité Régional Lorraine

QUESTION :

3°) Lors de l'Assemblée Générale FFCK du 06 avril 2013 nous avons demandé la possibilité de mettre en place une catégorie moins de 21 ans.

Quand est-il aujourd'hui nous n'avons aucune information à ce sujet ?

Patrick Berard précise qu'une motion a été proposée à l'ECA concernant la création d'une catégorie « moins de 21 » mais qu'elle n'a pas été entendue ; les autres nations ne sont pas sur ce créneau.

Au niveau national, l'année 2013 ayant été consacrée pour une grande partie à la modification des règlements, il n'y a pas pu y avoir de débat sur le sujet.

Il faudra la mettre à l'étude ; toutefois, il faut bien noter une certaine réticence pour la mise en place en France du fait que cela n'aboutit pas au niveau international.

Région : MIDI PYRENEES

Nom/Prénom : Thierry GRAS

Qualité : Président du Comité Départemental de la Haute Garonne

QUESTION :

1°) La campagne CNDS vient de débiter et lors de sa présentation faite conjointement par la Direction Départementale de la Jeunesse, des Sports et la Cohésion Sociale et le CDOS 31, les principaux axes choisis par le Ministère et approuvés par un grand nombre de Fédérations sportives bien qu'ils soient louables n'incluent aucunement la pratique sportive et la vie club de tous les jours (Ecole de pagaies, entraînements, compétitions) Ceci va pénaliser lourdement nos clubs dans l'attribution de la subvention CNIDS !

Auriez-vous voté ces orientations ?

Une action en direction du ministère me semble indispensable pour rétablir une attribution cohérente du CNDS pour un fonctionnement régulier des clubs et CD.

Comment pensez-vous agir ?

(Le CDOS 31 avec l'ensemble des fédérations du 31 mèneront une action en ce sens)

Vincent Hohler répond que les axes choisis par le ministère sont imposés et s'imposent au CNDS. Le Président fédéral n'a pas son mot à dire ; toutefois lors d'un comité du CNOSF, un plafond de 1500 euros a été obtenu.

Les Présidents de Fédération sont très attentifs et ne manquent pas de réagir.

Personnellement, il a rencontré le Directeur du CNDS qui lui a assuré que pour Thury Harcourt il n'y aurait pas de problème pour la subvention sauf que le CNDS n'est pas toujours entendu ; en dernier ressort, c'est le cabinet de la ministre qui décide.

A certains moments, nous sommes impuissants, pas toujours entendus.

Pour information, la ligne directrice de Matignon est l'augmentation des emplois d'avenir.

Olivier Bayle estime qu'il n'y a pas de fatalité.

Les initiatives ne doivent pas être trop isolées ; si le CNOSF proposait aux Fédérations de voter en assemblée générale des motions, cela aurait plus de poids. Il regrette une organisation insuffisante permettant d'instaurer un lobbying au niveau du sport.

Vincent Hohler informe que les Fédérations sont bien mobilisées auprès du CNOSF.

Région : NORD PAS DE CALAIS

Nom/Prénom : BAYLE Olivier

Qualité : Président du Comité Régional Nord Pas de Calais

QUESTION :

1°) L'objet de cette motion est de compléter le dispositif existant concernant la labellisation EFCK par un dispositif ERCK, de portée régionale et qui peut-être une étape vers l'EFCK.

Nous comprenons la volonté de « tirer » les clubs vers le haut mais quel intérêt d'écarter des structures ne pouvant postuler de suite à l'EFCK et qui doivent trouver leur place dans le système fédéral.

Entre le « tout » et « rien » il faut un degré intermédiaire et cette motion reste en cohérence avec un des objectifs recherchés qui est la visibilité de ces labellisations ; cela a été une proposition faite lors du colloque des présidents des CRCK en 2013.

Gilbert Trouvé explique que la question du label est le fruit d'un processus engagé en 2006, mis en œuvre dans le cadre d'un séminaire des cadres et lors de réunions avec l'AFNOR en 2008 et 2009.

Lors du colloque 2010 des Présidents à Lyon, il a été décidé de privilégier un label unique EFCK pour plus de lisibilité, mettant en valeur la qualité et la notion de progressivité.

Le label régional n'a pas été retenu.

Gilbert Trouvé précise les points suivants :

- Chaque club affilié reçoit une signalétique : appartenance à une fédération et à un réseau.
- Le label est un plus et ne remplace pas le projet associatif.
- Les petits clubs peuvent aussi être accompagnés dans la démarche projet.

La démarche de partenariat et la multiplication de labels régionaux ne peut que brouiller le sens.

Vincent Hohler regrette que la commission régionale Nord Pas de Calais ait pris la décision de ne faire labelliser que les structures qui pourront avoir la mention « performance sportive »

Il propose de rencontrer personnellement le Président de la commission régionale.

Région : PAYS DE LA LOIRE

Nom/Prénom : Lionel FRAISSE

Qualité : Commission jeunes CRPLCK

QUESTION :

1°) La Commission National Jeunes a été créée en 2010. Cette commission a été réunie en plénière en janvier 2012. Lors de cette réunion, un projet de schéma d'animation a été présenté. Depuis, nous n'avons eu aucune information via la commission nationale.

Est-ce que la Commission Nationale s'est réunie depuis et, où en est-elle dans ses travaux ?

Est-il possible de prévoir une réunion plénière cette année ?

Vincent Hohler indique que la commission nationale « jeunes » s'est réunie en 2012 ; elle n'est pas seulement centrée sur des schémas d'animation mais elle doit proposer une vision plus globale.

Il n'y a pas eu d'avancée pour des raisons de priorités.

Le Directeur Technique National a demandé aux Directeurs des Equipes de France une analyse de la construction de l'athlète depuis son entrée dans la compétition jusqu'au plus haut niveau.

Il n'y a pas eu de réunion plénière cette année

Albert Mayer se sent concerné par la création de cette commission et indique qu'un gros travail a été fourni en amont.

Il fait part de sa déception par rapport à ce qui a été dit ; en effet, s'il faut reprendre depuis le début, cela signifie que l'on n'a pas confiance dans le travail déjà fourni.

La commission nationale jeune doit être neutre.

Vincent Hohler confirme qu'effectivement le travail fourni est important mais qu'il faut se projeter au-delà de l'animation et que cela doit être enrichi par d'autres travaux.

Marie Duval qui faisait aussi partie de cette commission regrette le manque d'informations sur les évolutions mis à part celles provenant des comptes-rendus du BEX.

Vincent Hohler précise qu'aucune décision n'a été prise par le BEX et confirme la mise en sommeil. Les travaux des DEF n'ayant pas abouti à ce jour, on est toujours sur ce qui a été produit qui est de grande qualité.

XIV – REMISE DES MEDAILLES FEDERALES

La médaille d'or de la Fédération Française de Canoë Kayak à été décernées aux personnes ci-dessous :

- Madame Danielle GHEBBANO
- Monsieur Vincent BLANCHET
- Monsieur Jean-Pierre CLAVEYROLLE
- Monsieur Christian HUNAUT
- Monsieur Remi LEPAGE
- Monsieur Philippe VALLAEYS
- Monsieur Marcel VENOT

Elle a été remise lors de l'assemblée générale à Messieurs Vincent BLANCHET, Christian HUNAUT, Philippe VALLAEYS, Marcel VENOT.

Choix de la date de l'Assemblée Générale 2014 : Le samedi 28 mars 2015

18h00 : Clôture de l'Assemblée Générale Ordinaire 2013

Le Secrétaire Général,
Gilbert TROUVE



Le Président,
Vincent HOHLER

